



Conseil économique et social

Distr.: Générale
14 février 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Points 3 e) et f) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des questions relatives à l'appareil
subsidaire de la Commission, y compris les activités
des institutions régionales: Technologies de l'information
et de la communication et réduction des risques de catastrophe**

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur sa septième session

Résumé

La septième session du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) s'est tenue à Bangkok le 21 novembre 2012. Elle a eu lieu parallèlement à la troisième session du Comité des technologies de la communication et de l'information de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

Le Conseil d'administration a examiné les activités menées par le CAPFTIC depuis sa sixième session. Il a particulièrement apprécié le vaste ensemble de programmes et activités du CAPFTIC et ses efforts visant à tenir compte des recommandations de la sixième session. Les représentants ont rappelé la manière dont les programmes du CAPFTIC étaient utilisés pour le renforcement des capacités des TIC pour le développement au niveau national et ont exprimé leur ferme appui à ses activités.

Le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail du CAPFTIC pour 2013 dont les résultats escomptés sont les suivants: une portée et un impact accrus des efforts de renforcement des capacités entrepris par le CAPFTIC et les États membres en matière de TIC pour le développement; la haute qualité et la pertinence des contenus de formation et des outils de recherche; le renforcement des capacités des États membres en vue de l'adoption des programmes; l'utilisation de mécanismes efficaces pour le partage du savoir; et une participation soutenue des partenaires à tous les niveaux de l'élaboration et de l'exécution des programmes.

* E/ESCAP/69/L.1.

Le Conseil d'administration a suggéré que le CAPFTIC élargisse ses programmes pour inclure de nouveaux groupes de bénéficiaires. Dans ce contexte, il a recommandé que le CAPFTIC élabore un nouveau module de formation aux TIC à l'intention des petites et moyennes entreprises dans le cadre de son programme Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics. Le Conseil a aussi recommandé l'élaboration d'un module de formation aux TIC à l'intention des personnes handicapées.

Lors de l'examen de la situation administrative et financière du CAPFTIC, le Conseil d'administration a demandé à tous les États membres de renforcer leur contribution au Centre pour appuyer ses opérations.

Table des matières

	Page
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention ...	2
Recommandations.....	2
II. Compte rendu des travaux	4
A. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC	4
B. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la sixième session du Conseil d'administration.....	6
C. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2013	10
D. Présentations par les partenaires du CAPFTIC de leur expérience du lancement des programmes du Centre	11
E. Date et lieu de la huitième session du Conseil d'administration.....	12
F. Questions diverses	12
G. Adoption du rapport.....	12
III. Organisation.....	12
A. Ouverture, durée et organisation de la session.....	12
B. Participation	13
C. Élection du Bureau.....	13
D. Adoption de l'ordre du jour	13
Annexe Liste des documents.....	15

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

Recommandations

1. Le Conseil d'administration a examiné les activités menées par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) depuis la sixième session du Conseil. Il a particulièrement apprécié le vaste ensemble de programmes et activités du CAPFTIC et ses efforts visant à tenir compte des recommandations adoptées par le Conseil à sa sixième session.

2. Le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail du Centre pour 2013, dont les résultats escomptés sont les suivants: une portée et un impact accrus des efforts de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication pour le développement; la haute qualité et la pertinence des contenus de formation et des outils de recherche; le renforcement des capacités des États membres en vue de l'adoption des programmes; l'utilisation de mécanismes efficaces pour le partage du savoir; et une participation soutenue des partenaires à tous les niveaux de l'élaboration et de l'exécution des programmes. Le Conseil a noté l'importance d'adopter une approche axée sur un programme phare et la nécessité d'une institutionnalisation à long terme des programmes du CAPFTIC.

3. Le Conseil d'administration a suggéré que le CAPFTIC élargisse ses programmes pour inclure de nouveaux groupes de bénéficiaires, tels que les populations locales, les femmes et les enfants. Dans ce contexte, il a recommandé que le CAPFTIC élabore un nouveau module de formation dans le cadre de son programme Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics à l'intention des petites et moyennes entreprises, qui pourrait être suivi par un cours de formation des formateurs sur le nouveau module et l'établissement d'un forum permettant aux participants un apprentissage mutuel. Le Conseil a aussi recommandé que le CAPFTIC élabore un autre module de formation aux TIC à l'intention des personnes handicapées pour répondre aux besoins de ce groupe.

4. Dans ses commentaires sur le guide de suivi et d'évaluation qui avait été élaboré par le CAPFTIC pour le programme de l'Académie, le Conseil d'administration a exprimé son appui à cette élaboration et a proposé que les États membres soient encouragés à mesurer l'impact des programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement du Centre. Le Conseil a aussi pris note d'une proposition visant à renforcer le guide en lui incorporant des normes de compétence communes au niveau régional.

5. Le Conseil d'administration a recommandé que le CAPFTIC fournisse aux États membres des données statistiques concernant le renforcement des capacités humaines en matière de TIC dans le cadre de ses efforts de recherche.

6. Le Conseil d'administration a aussi recommandé que le site Web du CAPFTIC soit rendu plus interactif pour permettre aux États membres de télécharger des contenus, favorisant ainsi le partage d'expériences. Le Conseil a suggéré que les partenaires du CAPFTIC insèrent un lien vers le site Web du Centre sur le site Web de leur organisation. Pour promouvoir le partage du savoir d'une autre façon, le Conseil a recommandé que les pays qui exécutent les programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement du Centre étudient la possibilité d'inviter d'autres pays à participer à leurs activités et programmes de formation pour favoriser l'apprentissage mutuel.

7. Le Conseil d'administration a noté qu'il importait de réunir et mettre en commun des études de cas pour un meilleur partage du savoir entre les partenaires et parties concernées en matière de TIC pour le développement.

8. Lors de l'examen de la situation administrative fiscale du CAPFTIC, le Conseil d'administration a demandé aux États membres de renforcer leur contribution au Centre afin d'appuyer ses opérations.

9. Le Conseil d'administration a remercié le Directeur et le reste du personnel du CAPFTIC pour le travail et les résultats remarquables du Centre.

II. Compte rendu des travaux

10. Le Conseil était saisi des documents suivants:

a) Administrative and financial status of APCICT (E/ESCAP/APCICT/GC(7)/2);

b) Work programme and project activities of APCICT (E/ESCAP/APCICT/GC(7)/3):

c) Brief on the APCICT « Academy of ICT Essentials for Government Leaders » (Academy) programme;

d) Brief on the APCICT « Turning Today's Youth into Tomorrow's Leaders » programme;

e) Brief on the APCICT Virtual Academy;

f) APCICT online: Advancing knowledge development and sharing;

g) Brief on the APCICT research pillar;

h) Brief on APCICT media outreach.

11. Des exposés ont été faits par le Directeur du CAPFTIC. De plus, dans le cadre d'une réunion-débat sur le thème « Renforcement des capacités régionales en matière de technologies de l'information et de la communication pour le développement », les partenaires du CAPFTIC de différentes institutions établies en Indonésie, au Kirghizistan, en Mongolie et aux Philippines ainsi que dans la sous-région Pacifique ont présenté leur expérience du lancement des programmes du Centre. La réunion-débat a été animée par le Directeur du CAPFTIC; elle s'est tenue parallèlement à l'examen du point 7 de l'ordre du jour de la troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication de la CESAP.

A. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC

12. Des informations relatives au Centre et concernant les éléments ci-après ont été communiquées au Conseil: a) situation générale; b) administration et gestion; c) état financier; et d) stratégie et activités d'information. Le Conseil a été informé que, depuis l'établissement du CAPFTIC en juin 2006, le Centre avait travaillé au renforcement des capacités humaines et institutionnelles des États membres de la CESAP de manière à leur permettre d'utiliser les TIC pour leur développement

socioéconomique. Les activités du Centre s'articulaient autour de quatre piliers interdépendants, à savoir la formation, la recherche et le partage du savoir, les services consultatifs ainsi que la fonction de mécanisme de coopération multilatérale.

13. Un résumé de la situation financière du CAPFTIC a été présenté au Conseil; ce résumé concernait la première phase (2006-2011) et la deuxième phase (2012-2015) des opérations du Centre. Il contenait des informations sur les contributions volontaires versées par le pays hôte, la République de Corée, qui fournissait au CAPFTIC un appui institutionnel et finançait des projets. Le résumé comprenait également des informations sur les autres contributions volontaires versées par les membres et membres associés de la CESAP et sur les contributions destinées aux activités de coopération technique du Centre. De plus, le Conseil a été informé que le CAPFTIC avait reçu des contributions en nature importantes de la part des États membres et des partenaires de programme sous la forme d'un appui en ressources matérielles, logistiques et humaines pour les ateliers et les programmes de formation, et pour la localisation du matériel de formation et des supports d'information.

14. Le Conseil d'administration a pris connaissance de la stratégie d'information du Centre, qui était destinée à accroître la visibilité de ses programmes, à renforcer les partenariats, à développer de nouveaux réseaux et à appuyer la mobilisation des ressources. L'une des activités essentielles du Centre en matière de sensibilisation a consisté à recourir aux médias au moyen de communiqués de presse, ce qui s'était soldé jusque-là par la publication de 196 sujets d'actualité sur le CAPFTIC. Concernant les activités d'information menées en ligne par le Centre, le site Web du CAPFTIC avait été fréquenté par 160 000 visiteurs et la version coréenne du site avait été lancée afin d'élargir la portée du Centre aux parties concernées dans le pays hôte. Les autres activités de formation comprenaient la diffusion de lettres d'information, l'utilisation des sites de réseautage social et la présentation d'exposés par le CAPFTIC et ses partenaires lors de conférences et forums internationaux.

15. Il a été porté à l'attention du Conseil d'administration que, malgré ses ressources humaines et financières limitées, le CAPFTIC s'était efforcé de répondre au besoin constant de contenus nouveaux et localisés en matière de renforcement des capacités et à la demande croissante de ses programmes et services par les États membres.

16. Le Président a informé le Conseil d'administration des efforts de renforcement des capacités entrepris actuellement au Bangladesh en matière de TIC, qui étaient destinés à réduire la fracture numérique et à fournir aux populations des zones rurales des services de TIC, y compris l'initiative numérique du Bangladesh. Il a exprimé l'appui de son gouvernement aux activités du CAPFTIC et a présenté les projets du Conseil de l'informatique du Bangladesh visant à localiser les modules de formation du programme de l'Académie du Centre en les traduisant en bengali.

17. Le Conseil d'administration a recommandé que tous les États membres du CAPFTIC renforcent leur contribution au Centre. Dans ce contexte, tout en se faisant l'écho de la volonté exprimée par leur gouvernement d'appuyer le CAPFTIC par des contributions financières, les

représentants du Cambodge, Sri Lanka et de la Thaïlande ont fait observer que des approbations internes au sein de leur gouvernement seraient nécessaires à cette fin. Le Président a annoncé que la contribution annuelle du Bangladesh serait accrue; il était prévu de verser au Centre en 2013 une contribution de 10 000 dollars des États-Unis.

18. La représentante de l'Indonésie a remercié le Directeur du CAPFTIC d'avoir assuré le bon fonctionnement du Centre. Elle a noté que le Gouvernement indonésien s'était engagé à mettre en œuvre le programme de l'Académie de manière approfondie et durable. Elle a aussi indiqué que son gouvernement continuerait de fournir des contributions en nature au programme de l'Académie et qu'il entendait augmenter cette contribution chaque année.

19. La représentante de l'Indonésie a recommandé que le site Web du CAPFTIC soit développé pour permettre aux nouveaux utilisateurs des États membres de télécharger des contenus, ce qui rendrait le site plus interactif. Le représentant des Philippines a suggéré que les partenaires du CAPFTIC insèrent un lien vers le site Web du Centre sur les sites Web de leur organisation pour contribuer à la diffusion de l'information relative au Centre.

B. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la sixième session du Conseil d'administration

20. Le Conseil d'Administration a pris note des activités de programme menées par le CAPFTIC depuis sa sixième session (voir E/ESCAP/APCICT/GC(7)/3) dans le contexte des huit recommandations principales qui avaient été adoptées par le Conseil à cette session:

- a) Élargir le programme de l'Académie;
- b) Renforcer le réservoir des spécialistes-conseils de l'Académie;
- c) Adapter l'Académie et autres ressources du CAPFTIC aux besoins de la situation et des utilisateurs locaux pour atteindre un public plus large;
- d) Étendre les activités du CAPFTIC à de nouvelles catégories de bénéficiaires;
- e) Mettre en œuvre des mécanismes de suivi et d'évaluation adaptés;
- f) Développer la recherche et le partage des connaissances;
- g) Renforcer les services consultatifs.

21. Les progrès qui avaient été accomplis dans le cadre du pilier formation du Centre, à partir d'une approche axée sur un programme phare, ont été présentés au Conseil d'administration. Jusque-là, 148 ateliers de renforcement des capacités ou manifestations liées à la formation avaient été organisés par le CAPFTIC et ses partenaires. Plus de 11 000 personnes de plus de 140 pays et territoires y avaient participé et s'étaient inscrites aux cours en ligne.

22. Le Conseil d'administration a été informé que le programme de formation de l'Académie s'élargissait à partir d'une approche axée sur la formation des formateurs. Le programme avait été lancé dans 26 pays de la région et avait pris la forme institutionnelle de cadres nationaux de renforcement des capacités à long terme dans de nombreux États membres. On avait observé une forte adhésion nationale des partenaires de l'Académie qui reproduisaient le programme dans leur pays et investissaient un montant important de leurs ressources dans la localisation des modules de l'Académie et l'organisation d'ateliers nationaux et sous-régionaux. Le programme avait aussi exercé une influence positive sur l'élaboration des politiques aux niveaux des pays, des organisations et des communautés.

23. Le Conseil d'administration a été informé qu'afin de maintenir la pertinence des contenus de formation, le CAPFTIC avait mis à jour l'ensemble des modules de l'Académie existants et lancé la version révisée « Academy 2.0 ». L'élaboration d'un nouveau module de l'Académie, intitulé « Les médias sociaux pour le développement », avait aussi été engagée. L'adaptation des contenus aux besoins locaux, déterminée par les partenaires, avait été promue afin d'accroître la portée et l'utilisation du programme. Le programme de l'Académie était actuellement disponible en neuf langues. Pour renforcer la capacité des partenaires en matière de fourniture de formation, le CAPFTIC renforçait le réservoir des spécialistes-conseils en en formant de nouveaux et en aidant à développer les connaissances et compétences des spécialistes-conseils en place. De plus, dans le contexte de l'expansion rapide du programme, un guide de suivi et d'évaluation avait été élaboré par le CAPFTIC pour permettre à ses partenaires de mieux mesurer les progrès accomplis et les résultats obtenus par le programme. Quatre pays avaient déjà élaboré des plans de suivi et d'évaluation adaptés à leurs besoins en s'appuyant sur ce guide.

24. Le Conseil d'administration a été informé que le programme de l'Académie avait été utilisé au-delà des frontières de la région Asie-Pacifique, c'est-à-dire en Afrique et au Moyen Orient, et que des projets étaient en cours pour le mettre en place dans les Caraïbes en partenariat avec la commission régionale des Nations Unies compétente. Les ministres chargés des TIC des pays suivants: Bélarus, Maurice, République de Moldova, Roumanie et Ukraine, s'étaient également déclarés intéressés par l'utilisation de ce programme.

25. Le Conseil d'administration a été informé que dans le cadre du Programme « Faire des jeunes d'aujourd'hui des responsables des TIC pour le développement de demain », le CAPFTIC avait lancé sa série d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes en tant que nouvelle ressource d'apprentissage. La série d'initiation visait à renforcer la présence des TIC pour le développement dans les programmes des universités de la région, et à faire mieux connaître et comprendre les TIC pour le développement à la nouvelle génération de responsables. Le premier titre de la série, *Primer 1: ICT for Disaster Risk Management* (« Initiation 1: les TIC pour la gestion des risques de catastrophe »), était sorti dans sept pays et une sous-région, et les capacités de formation en matière de TIC pour le développement avaient été renforcées dans 71 universités selon une approche de formation des formateurs. Le premier titre de la série avait été très largement utilisé, et 14 universités l'avaient déjà adopté ou comptaient le faire dans un avenir proche. Plus de 2 500 participants à des ateliers et

étudiants y avaient eu accès jusqu'à présent. La traduction du premier titre en cinq langues avait commencé ou sa programmation était déjà bien engagée, évolution qui soulignait l'importance de la collecte et du partage des études de cas au niveau national.

26. Le Conseil d'administration a aussi été informé des progrès accomplis dans le cadre du pilier recherche et partage du savoir du CAPFTIC. Le Centre avait élaboré ou contribué à l'élaboration de plus de 120 outils de recherche et de connaissances qui avaient été distribués dans toute la région sous la forme de publications imprimées ou de supports électroniques en ligne pour aider le travail des décideurs et autres parties prenantes des TIC pour le développement. La série sur le partage du savoir, une publication qui présentait des instructions détaillées, des stratégies concrètes, les pratiques optimales et des études de cas sur les TIC pour le développement, avait été lancée récemment; les deux premiers titres portaient sur le renforcement des institutions et la cybersécurité. Le CAPFTIC avait également constitué Communautés de pratique, un réseau qui permettait aux participants – apprenants et experts – d'échanger en ligne des connaissances et des pratiques performantes en matière de TIC pour le développement. Le partage du savoir et la participation des partenaires avaient été encore promus par la quatrième réunion des Partenaires de l'Académie et la première réunion des Partenaires de la série d'initiation, qui s'étaient toutes deux tenues en 2012.

27. Le Conseil d'administration a été informé que dans le cadre du pilier services consultatifs du Centre, le CAPFTIC avait fourni aux États membres et aux partenaires des apports techniques et consultatifs pour aider la mise en place et l'institutionnalisation des programmes, la localisation et l'adaptation des contenus, et la mobilisation des ressources. Le CAPFTIC avait aussi mené des études de tendance en matière de TIC pour le développement sur des thèmes particuliers, entrepris des activités préparatoires en matière de services consultatifs sur l'élaboration des programmes de renforcement des capacités pour les directeurs des services publics de l'information, et commencé à établir un guide sur l'élaboration des systèmes d'apprentissage en ligne.

28. La stratégie de partenariat du Centre a été présentée à des fins d'examen par le Conseil d'administration. La stratégie a mis l'accent sur l'établissement d'une collaboration stratégique avec le pays hôte, les organismes gouvernementaux, les agences de développement international, les autres organes du système des Nations Unies, les organisations de la société civile, les établissements de recherche et de formation et le secteur privé. Le Conseil a été informé que le CAPFTIC disposait actuellement d'un réseau de 89 partenaires qui avait joué un rôle déterminant pour exercer un « effet multiplicateur » permettant de renforcer la portée et l'impact des efforts de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement des différentes parties prenantes.

29. Le Conseil d'administration a particulièrement apprécié le large éventail des programmes et activités entrepris par le CAPFTIC et ses efforts visant à tenir compte des recommandations adoptées par le Conseil à sa sixième session.

30. Le représentant de Sri Lanka a déclaré que les modules de l'Académie étaient très utiles pour son pays et a informé le Conseil que son gouvernement projetait de mettre en place prochainement une formation dans le cadre du programme de l'Académie, à commencer par un atelier utilisant le module 6 sur la sécurité de l'information. Il a également présenté les projets d'organisation d'un cours de formation de formateurs à l'intention des responsables publics dans deux provinces qui avaient naguère connu des troubles.

31. Le représentant du Cambodge a précisé que son pays avait collaboré avec le CAPFTIC dans le cadre du programme de l'Académie et était résolu à exécuter le programme plus activement. Il a informé le Conseil que les modules de l'Académie avaient déjà été traduits en langue khmère et que certaines universités avaient convenu d'utiliser ces modules dans leurs programmes.

32. La représentante de la Thaïlande a déclaré que son pays avait été membre du Conseil d'administration du CAPFTIC depuis sa création. Exprimant son appui aux programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement dispensés par le Centre à l'intention des jeunes, elle a informé le Conseil que l'Université de Thammasat de son pays s'était déclarée intéressée par l'utilisation des contenus de formation du Centre dans ses programmes universitaires.

33. Félicitant le Centre pour ses activités, la représentante de l'Indonésie a noté que la portée des programmes du CAPFTIC s'était étendue au-delà des frontières de la région Asie-Pacifique, et a proposé de rebaptiser le Centre « Centre mondial de formation aux TIC pour le développement ». Elle a recommandé que le CAPFTIC fournisse aux États membres des données statistiques adaptées au renforcement des capacités humaines en matière de TIC dans le cadre de ses efforts de recherche.

34. La représentante des Philippines a félicité le Directeur du CAPFTIC pour le travail remarquable accompli et les résultats appréciables obtenus par le Centre au cours de l'année précédente. Elle a déclaré que son institution, l'Institut national de l'informatique, se réjouissait d'être partenaire du programme de l'Académie. La représentante a également transmis un message du Directeur du Bureau des technologies de l'information et de la communication des Philippines, qui réaffirmait l'appui de son pays aux programmes du CAPFTIC.

35. Dans les commentaires qu'il a formulés sur le guide de suivi et d'évaluation de l'Académie, le Conseil d'administration a exprimé son appui à l'utilisation de ce guide et a été d'avis que les États membres devraient être encouragés à mesurer l'impact des programmes de renforcement des capacités du Centre en matière de TIC pour le développement. La représentante de l'Indonésie a informé le Conseil que, dans son pays, une telle mesure de l'impact avait été facilitée par l'établissement de normes de compétence pour les directeurs des services publics de l'information qui devaient réussir un examen afin d'obtenir leur qualification. La représentante des Philippines a estimé qu'en s'appuyant sur le guide de suivi et d'évaluation, il était souhaitable d'aller de l'avant et d'élaborer des normes de compétence communes au niveau régional.

36. Le Président a recommandé que les pays mettant en œuvre les programmes de renforcement des capacités du Centre en matière de TIC pour le développement étudient la possibilité d'inviter d'autres pays à participer à leurs activités et programmes de formation afin de promouvoir l'apprentissage mutuel.

C. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2013

37. Le Conseil d'administration a examiné le plan de travail du Centre pour 2013. Les résultats visés par le Centre pour la période étaient notamment les suivants: une portée et un impact accrus des efforts de renforcement des capacités entrepris par le CAPFTIC et les États membres en matière de TIC pour le développement; la haute qualité et la pertinence des contenus de formation et des outils de recherche; le renforcement des capacités des États membres en vue de l'adoption des programmes; l'utilisation de mécanismes efficaces pour le partage du savoir; et une participation soutenue des partenaires à tous les niveaux de l'élaboration et de l'exécution des programmes. Parmi les éléments du plan de travail propres à obtenir ces résultats figuraient notamment: l'élaboration de nouveaux modules de l'Académie et des titres de la série d'initiation au moyen d'un processus inclusif et participatif; la promotion de la localisation et de l'adaptation des contenus par les partenaires; l'appui à la formation des formateurs; l'aide à l'institutionnalisation à long terme des programmes du CAPFTIC dans un plus grand nombre de pays; la promotion d'une plus large adoption du guide de suivi et d'évaluation; l'exploitation des plateformes en ligne pour l'apprentissage en ligne et le partage du savoir; l'élaboration des nouveaux numéros des publications de recherche du CAPFTIC et la fourniture de services consultatifs axés sur les besoins en matière de TIC pour le développement. Le CAPFTIC prévoyait de continuer à adopter une approche intégrée pour l'ensemble de ses piliers pour faire en sorte que ces derniers se complètent et se renforcent les uns les autres en termes de portée et d'impact.

38. Le Président a offert l'aide de son pays au CAPFTIC dans le cadre de l'élaboration du nouveau module sur les TIC à l'intention des petites et moyennes entreprises, étant donné qu'un certain travail avait déjà été accompli dans ce domaine au Bangladesh. À cet égard, le représentant de Sri Lanka a souligné qu'il fallait définir plus précisément les petites et moyennes entreprises aux fins d'un tel module.

39. La représentante de la Thaïlande a informé le Conseil d'administration que son gouvernement avait créé un centre pour aider les personnes handicapées et a proposé que le CAPFTIC élabore un module de formation aux TIC à l'intention des personnes handicapées afin de répondre aux besoins de ce groupe.

40. Le représentant de la République de Corée a exprimé ses sincères remerciements au Directeur, à l'Administrateur de programme hors classe et au reste du personnel du CAPFTIC pour le travail accompli par le Centre. Il a observé que le Centre avait considérablement contribué à l'objectif de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement et a réaffirmé l'appui résolu de son gouvernement aux programmes du CAPFTIC. Concernant le plan de travail du Centre pour 2013, il a déclaré qu'une attention particulière devait être accordée à certaines questions

comme l'élargissement du programme de l'Académie, la localisation des contenus et l'augmentation du nombre des bénéficiaires.

41. Le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail du CAPFTIC pour 2013.

D. Présentations par les partenaires du CAPFTIC de leur expérience du lancement des programmes du Centre

42. Le Conseil d'administration a tiré profit d'une réunion-débat sur le thème « Renforcement des capacités régionales en matière de technologies de l'information et la communication pour le développement », qui s'est tenue parallèlement à l'examen du point 7 de l'ordre du jour de la troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication de la CESAP. La réunion-débat a été animée par le Directeur du CAPFTIC; les participants à cette réunion-débat étaient les suivants: M. Almaz Bakenov, Directeur du Centre national des technologies de l'information (Kirghizistan); M. Chan Basaruddin, Professeur à la Faculté d'informatique, Université d'Indonésie; M. Dorj Baigal, Chef de la Division de la formation de l'École des sciences politiques et de gestion, Académie nationale de gouvernance (Mongolie); Mme Maria Lourdes Pacis Aquilizan, Directrice par intérim de l'Institut national de l'informatique, Bureau des technologies et de l'information et de la communication, Département des sciences et technologies (Philippines); et M. Siaosi Sovaleni, Directeur du Programme de sensibilisation aux TIC du Pacifique, Division du développement économique, Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Les participants, qui étaient aussi des partenaires du programme du CAPFTIC, représentaient un échantillon d'acteurs des organismes gouvernementaux de formation et de renforcement des capacités, des organisations intergouvernementales et du monde universitaire.

43. Au cours de la réunion-débat, les participants ont réaffirmé l'importance et le besoin de renforcer les capacités en matière de TIC aux niveaux national et sous-régional, comme le montrent certains cadres de politique générale et certaines déclarations intergouvernementales. Ils ont présenté les pratiques optimales et les exemples de réussite dans le domaine du renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement et ont exposé dans le détail la manière dont les programmes étaient adaptés dans leur pays ou sous-régions pour augmenter leur portée et leur impact. Il a été fait état de certaines stratégies gagnantes comme la promotion des partenariats, l'adoption d'une approche multipartite, l'obtention de l'appui de champions nationaux et l'adaptation locale des contenus de formation. Il a été aussi noté que l'institutionnalisation du renforcement des capacités en matière de TIC dans les initiatives de formation à long terme au niveau national et les programmes universitaires était importante pour relever les défis de la durabilité.

44. Les participants ont attiré l'attention sur les domaines dans lesquels une action plus approfondie était nécessaire comme le fait de s'assurer de la qualité du renforcement des capacités, d'élaborer des normes de compétence communes à la région et d'accorder la priorité au suivi et à l'évaluation des programmes. Les participants ont noté qu'afin de favoriser un partage des connaissances efficace, il fallait étoffer les réseaux des parties prenantes et des spécialistes-conseils, disposer de plateformes de collaboration en ligne et

hors ligne et créer des conditions favorables pour la collecte et le partage des études de cas.

E. Date et lieu de la huitième session du Conseil d'administration

45. Étant donné qu'aucune proposition particulière n'a été faite concernant le lieu de la huitième session du Conseil d'administration, il a été proposé qu'elle se tienne en République de Corée à la fin novembre ou au début décembre 2013.

F. Questions diverses

46. Comme le prévoient les statuts du CAPFTIC, qui ont été adoptés par la CESAP dans sa résolution 61/6, le CAPFTIC devait avoir un conseil d'administration composé d'un représentant de la République de Corée, en sa qualité de pays hôte, et de huit représentants des membres et membres associés de la CESAP élus par la Commission. La question de l'augmentation du nombre des membres du Conseil d'administration a fait l'objet d'un examen, ainsi que celle de la représentation sous-régionale. Le Conseil a décidé de réexaminer ces questions à sa huitième session, en 2013.

G. Adoption du rapport

47. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 19 décembre 2012.

48. Le représentant de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP, la division d'appui du Centre, a remercié les États membres pour leur appréciation des activités du CAPFTIC. Il a précisé que sa Division continuerait d'appuyer les programmes du CAPFTIC et de rechercher les possibilités de collaboration avec le Centre.

49. Le Directeur du CAPFTIC a remercié la Division d'avoir aidé le Centre en remplissant ses fonctions d'appui.

50. La représentante de la Thaïlande a remercié le Directeur et le personnel du CAPFTIC pour l'organisation de la présente session du Conseil d'administration.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

51. La septième session du Conseil d'administration du CAPFTIC s'est tenue à Bangkok le 21 novembre 2012, parallèlement à la troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication de la CESAP.

52. Dans son allocution d'ouverture, prononcée par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP, la Secrétaire exécutive a souhaité la bienvenue à tous les membres nouveaux et réélus du Conseil d'administration, réuni pour la première fois depuis les élections du Conseil qui avaient eu lieu durant la soixante-huitième session de la Commission en mai 2012.

53. La Secrétaire exécutive a fait observer que, si la région Asie-Pacifique avait fait des progrès notables au cours des dix dernières années, le développement et l'utilisation des TIC variaient encore considérablement entre les pays de la région et en leur sein. Elle a mis l'accent sur l'insuffisance des capacités humaines et institutionnelles en matière de TIC, qui constituait un obstacle majeur à cet égard.

54. La Secrétaire exécutive a noté l'impact exercé par les programmes phares du Centre par leur approche axée sur les besoins et la demande. Elle a évoqué l'expansion géographique et thématique actuelle des programmes et s'est déclarée satisfaite par l'utilisation du programme de l'Académie dans d'autres régions.

55. La Secrétaire exécutive a remercié le Gouvernement de la République de Corée pour son généreux financement des opérations du CAPFTIC. Elle a par ailleurs remercié les autres États membres et partenaires qui avaient fourni au Centre des contributions volontaires et en nature.

B. Participation

56. Douze représentants des huit pays membres du Conseil d'administration énumérés ci-après ont participé à la session: Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka et Thaïlande.

C. Élection du Bureau

57. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant:

Président: M. Jnanendra N. Biswas (Bangladesh)

Vice-présidente: M^{me} Rungthip Sripetchdee (Thaïlande)

D. Adoption de l'ordre du jour

58. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC.
5. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la sixième session du Conseil d'administration.
6. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2013.
7. Présentations par les partenaires du CAPFTIC de leur expérience du lancement des programmes du Centre.

8. Date et lieu de la huitième session du Conseil d'administration.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/ESCAP/APCICT/GC(7)/1	Provisional agenda	3
E/ESCAP/APCICT/GC(7)/2	Administrative and financial status of APCICT (en anglais seulement)	4
E/ESCAP/APCICT/GC(7)/3	Work programme and project activities of APCICT (en anglais seulement)	5
Sans objet	APCICT work plan for 2013 (en anglais seulement)	6
Sans objet	Brief on Academy of ICT Essentials for Government Leaders (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on Turning Today's Youth into Tomorrow's Leaders (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on APCICT Virtual Academy (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on APCICT Online: Advancing Knowledge Development and Sharing (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on APCICT's Research Pillar (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on APCICT's Media Outreach (en anglais seulement)	5
Sans objet	Tentative programme (en anglais seulement)	3
Sans objet	Provisional list of participants (en anglais seulement)	2